

**LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES**
FFHANDBALL



Plan de Continuité d'Activité (PCA)

PRÉAMBULE

Comme vous le savez, les gestes barrières et de distanciation physique sont toujours d'actualité, sans doute encore cet été et peut-être pour plus longtemps en France.

Il convient de rester attentif aux évolutions de la crise et à l'écoute des directives de l'État, qui sont de nature à modifier le cadre et les préconisations contenues dans ce document.

Nous nous devons d'essayer de tout mettre en œuvre pour protéger les salariés, élus, visiteurs et répondre à nos obligations. Nous sommes conscients que les préconisations, les recommandations qui suivent vont être très contraignantes. Mais la protection de toutes et tous reste l'objectif principal du bureau directeur.

C'est ensemble, avec une prise de conscience individuelle, que nous pourrons réussir notre retour... et tenter de garder loin de nous la COVID-19.

PRÉCONISATIONS

Les mesures de protection collective comprennent en particulier les mesures organisationnelles, en premier lieu le télétravail, de nature à éviter le risque en supprimant les circonstances d'exposition, et qui doit être la règle chaque fois qu'il peut être mis en œuvre.

Lorsque la présence sur les lieux de travail est en revanche nécessaire, le séquençage des activités et la mise en place d'horaires décalés font également partie des mesures organisationnelles qui, en limitant les risques d'affluence et de concentration des personnels, permettent de respecter les règles de distanciation physique.

Ces dernières incluent en outre toutes les dispositions relatives au nombre maximal de personnes simultanément admises dans un espace ouvert (jauge) ainsi que la gestion des flux de circulation dans l'entreprise.

En parallèle, l'utilisation de produits nettoyants, désinfectants, l'application des gestes barrières restent des conditions sine qua non et obligatoires associées aux autres mesures citées ci-dessus.

RECOMMANDATIONS

- Se laver les mains fréquemment et correctement, notamment à chaque entrée dans l'établissement (temps de pause).
- Maintenir une distance physique (1m minimum soit 4m² sans contact autour de chaque personne).
- Porter un masque.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Nettoyer régulièrement et/ou après chaque passage les surfaces qui sont fréquemment touchées (bureaux, poignées de portes, interrupteurs,...).
- Aérer les locaux tous les jours et au moins 3 fois par jour pendant 15 minutes.
- Se poser les questions avant de se présenter dans les établissements.
(cf. "Questionnaire de santé des salariés")

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

REPRISE DE L'ACTIVITÉ SUR SITE



Application des gestes de protection

- › Pas d'échanges physiques comme les bises, serrages de main,...
- › Lors de quintes de toux, tousser ou éternuer dans son coude ou utiliser un mouchoir jetable. Ne pas utiliser ses mains.
- › Si vous ressentez des symptômes au cours de la journée, portez un masque, envoyez un mail au secrétaire général de l'établissement et rentrez chez vous.
- › Port du masque obligatoire dès lors qu'il y a vis-à-vis avec une ou plusieurs personnes et que la distanciation physique à minima n'est pas possible.
- › Utiliser du gel hydroalcoolique dès que cela s'avère nécessaire.
- › Se laver les mains avec du savon liquide régulièrement dans la journée.

Mise à disposition de matériel

**pour
chaque
salarié**

- › 4 masques lavables (à changer toutes les 4 heures si porté en continu)
- › Petite bouteille individuelle de gel hydroalcoolique (SHA)
- › Document recensant les consignes

**sur
chaque
site**

- › Matériel de nettoyage et/ou désinfectant : savon liquide, gel hydroalcoolique (SHA), produits nettoyants/désinfectants dans chaque bureau et dans les salles de réunion, lingettes, éponges, gants en caoutchouc, gants à usage unique pour l'utilisation des produits désinfectants, sacs poubelle, masques lavables, masques à usage unique, essuie-mains en papier, essuie-tout en papier,...
- › Installation de distributeurs muraux : savon liquide, gel hydroalcoolique et essuie-mains en papier.

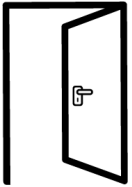
› Approvisionnement <

Vérifier en permanence l'approvisionnement des consommables permettant de respecter les consignes : gel hydroalcoolique (SHA), produits nettoyants et ou désinfectants, rouleaux de papier absorbant, sacs-poubelle,.... En cas de manque, prévenir la personne ressource identifiée pour les commandes › Fanny à Bron / Ludovic à Clermont-Ferrand / Sophie à Montbonnot.

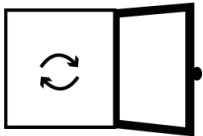
Gestion des déchets

Pour l'élimination des déchets, les sacs poubelle actuels suffisent. L'évacuation des sacs se fait comme d'habitude : dépôt dans les containers d'ordures ménagères qui sont ramassés par la filière d'élimination classique.

UTILISATION DES ESPACES COMMUNS



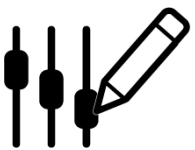
Laisser les portes identifiées ouvertes afin de limiter les contacts.



Aérer les locaux tous les jours et au moins 3 fois par jour pendant 15 minutes.



Éviter au maximum les climatisations pour faire du froid en présence de personnes malades.



Se servir d'un stylo pour régler le système de chauffage/ climatisation ou pour utiliser le photocopieur.



Nettoyer systématiquement les surfaces avant et après les avoir touchées. Si prêt ou emprunt de matériel de bureau, nettoyer avant et après usage.

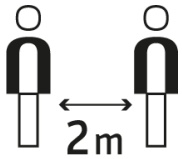


Mettre à disposition une bannette différente pour le facteur et pour vous.

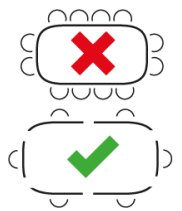
SALLE DE RÉUNION*

Cette salle est limitée à personnes.

Elle est configurée "Covid-19".
Merci de ne pas déplacer le mobilier (tables et chaises).



Respecter le principe de distanciation physique.



Laisser un espace entre chaque table et se limiter à une personne par table.



Nettoyer les tables, les chaises et le matériel utilisés (télécommande, marqueurs,...) avec un produit nettoyant/désinfectant avant et après la réunion.

*Les réunions doivent se dérouler de manière exceptionnelle. Merci de privilégier les réunions en visioconférence.

UTILISATION DES ESPACES COMMUNS

PALIER · COULOIR · ESCALIER



Libérer ces espaces des encombrants non indispensables.



Ne pas se regrouper ou rester dans ces espaces.

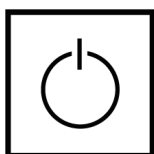


Ne pas se croiser dans les escaliers.
(priorité à la personne qui monte ou à celle qui est déjà engagée)

Éviter les croisements sur les paliers ou dans les couloirs.
(priorité à la personne qui est déjà engagée, se croiser dos à dos)



Ne pas toucher les murs.
Éviter de toucher la rampe d'escalier. Dans le cas contraire, nettoyer systématiquement avec les produits mis à disposition.



Actionner les interrupteurs avec le coude ou son stylo pour allumer et éteindre la lumière.

SANITAIRES



Se laver les mains avec le gel hydroalcoolique avant de toucher la poignée de la porte, l'interrupteur et le verrou.



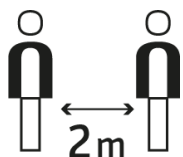
Tirer la chasse d'eau après avoir baissé l'abattant et le couvercle.



Se laver les mains avant de sortir.

UTILISATION DES ESPACES COMMUNS

CUISINE



Respecter le principe de distanciation physique (4m^2 par personne) si le repas est pris en commun.



Organiser les horaires pour la préparation et la prise des repas pour limiter le nombre d'occupants. La prise de repas au poste de travail est exceptionnellement autorisée.



Apporter et utiliser le matériel personnel nécessaire à la prise du repas et du café/thé. Laver le matériel chez soi. Utiliser le lave-vaisselle si utilisation du matériel de la cuisine (programme à 60°).



Se laver les mains avant de manipuler la vaisselle et d'utiliser les appareils électroménager.

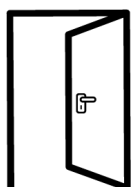


Privilégier la machine à dosette individuelle. Toucher uniquement sa tasse si une personne fait le café pour plusieurs personnes.

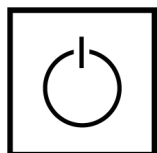


Nettoyer le mobilier de cuisine (tables, chaises, poignées,...) et les parois extérieures des appareils électroménagers avant et après chaque utilisation (frigo, micro-onde, machine à café, lave-vaisselle, bouilloire,...)

UTILISATION DES BUREAUX



Laisser les portes identifiées ouvertes afin de limiter les contacts.



Actionner les interrupteurs avec le coude pour allumer et éteindre la lumière.



Nettoyer son bureau le matin en arrivant et le soir en partant avec un produit nettoyant/désinfectant. Si prêt ou emprunt de matériel de bureau, nettoyer avant et après usage.



Utiliser les salles dédiées pour les réunions. Pas de regroupement dans les bureaux.



Porter le masque dès que la distanciation physique ne peut être assurée (2 personnes maximum dans les bureaux).

UTILISATION DU MATÉRIEL COMMUN



Nettoyer fréquemment les équipements mis en commun.



Se laver les mains après chaque utilisation de matériel partagé (photocopieur, dossiers, documents,...).



Nettoyer l'intérieur du véhicule avant et après utilisation (volant, levier de vitesse, poignées de porte intérieure et extérieure, clignotants,...).
A cet effet, des lingettes désinfectantes sont placées dans les véhicules et devront être jetées par l'utilisateur.

CONSIGNES POUR ACCÉDER AUX SITES

Les salariés itinérants, les membres du Conseil d'Administration, les membres des commissions, les licenciés et le grand public peuvent accéder aux établissements de la Ligue en respectant les consignes suivantes.

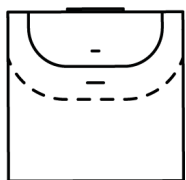


Réserver impérativement un "poste de travail" si vous souhaitez travailler sur l'un des sites.

> www.aura-handball.fr/reservation-salles



Ne pas utiliser les bureaux. S'installer dans une salle de réunion.



Respecter le marquage au sol si existant.



Nettoyer les tables, les chaises et le matériel utilisés (télécommande, marqueurs,...) avec un produit désinfectant avant et après utilisation.



Se laver les mains après chaque utilisation de matériel partagé (photocopieur, dossiers, documents,...).

- Lavage des masques à 60° pendant 30 min.
- En fonction de la machine, si essorage à minima de 1200 tours/minute, sécher de suite le masque avec un passage au sèche-linge ou au sèche-cheveux ou avec un fer à repasser à vapeur à 2 cm au-dessus du masque. L'appareil ne doit pas toucher le masque.
- L'utilisation du gel est très pratique car pas besoin d'eau à porter de main. Tous les 5 lavages des mains environ, ne pas hésiter à se laver les mains avec de l'eau et du savon. En fin de journée se mettre une crème hydratante.
- A prévoir dans son sac : un masque de secours, un petit flacon de gel hydroalcoolique et/ou une paire de gants.
- Pour avoir la bonne distanciation physique, de face ou de côté, les 2 personnes tendent leur bras parallèlement au sol sans se toucher les mains.
- Utiliser son coude au maximum pour appuyer sur les interrupteurs et ouvrir les portes, quand les poignées le permettent.
- Pour se dire bonjour ou au revoir, associer le langage des signes avec la voix.